

90058/25



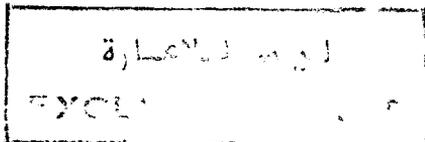
A LA MÉMOIRE
du
LIEUTENANT-COLONEL MOURET
de l'Infanterie Coloniale

Ancien Commissaire du Gouvernement Général
en Mauritanie, tué glorieusement à l'ennemi
le 25 août 1914 à Einvaux (Meurthe-et-Moselle)

Contribution à l'histoire des Régueibat

par MAHMADOU AHMADOU BA

Interprète



INTRODUCTION

Si l'on en croit une opinion très répandue, il faut remonter à l'époque des grandes invasions venues du Nord pour trouver dans la Haute Mauritanie une tribu de l'importance actuelle des Régueibat au triple point de vue du nombre, de la fortune et de la puissance. Sans notre occupation des régions méridionales du Sahara Occidental, les Régueibat poursuivant la série de leurs victoires sur leurs voisins, seraient peut-être parvenus à subjuguier les souverains des provinces qui se partageaient le pays entre l'Océan et l'Azaouad, à absorber leurs royaumes et à former un vaste empire ouest saharien.

La notice qu'on va lire où l'auteur s'est efforcé de condenser des notes recueillies au cours de dix années de contact avec ces grands nomades n'a d'autre prétention que d'apporter une modeste contribution à l'étude d'une tribu qui intéresse à la fois l'A. O. F., l'Algérie et le Maroc.

ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE DU PAYS DES RÉGUEIBAT

Le terrain de parcours des Régueibat s'étend de l'Océan aux environs du 6^e degré de longitude ouest et sensiblement du 19^e au 28^e parallèles nord.

De l'Est à l'Ouest, dans sa partie la plus étendue, cette zone mesure plus de 1200 kilomètres; du Nord au Sud, elle en compte environ un millier.

Les reconnaissances des officiers méharistes Mauritanien et Algériens ont permis de dresser la carte des régions méridionales et orientales de cette vaste zone; le reste n'est guère connu que par renseignements. Pour la clarté de cette esquisse, on examinera séparément le pays au nord de la Saguia El Hamra et les régions en deça de ce oued, division justifiée d'ailleurs par des différences caractéristiques du relief du sol.

Pays au nord de la Saguia. — Parallèlement à l'Océan s'élève le plateau de la Gaada qui s'étend jusqu'à une centaine de kilomètres à l'intérieur. Plus à l'Est ce sont de petits massifs montagneux : Zini, Eydar, Chebkat El Bagra et Ouarkziz ne dépassant guère 300 mètres d'altitude. Ils sont séparés par des vallées étroites formant de véritables coupe-gorge. Les hamda rocheuses prolongent ces massifs jusqu'aux dunes de l'Iguidi.

Pays au sud de la Saguia. — Dans cette partie, les plaines dominant. En partant de l'Ouest, ce sont les Kerbane, le Rag Lem'houn, le Tiris, les Ouas'âte, le Ghalamâne, le Karête et les Slab qui feront un jour la joie des automobilistes. Tels des récifs, les gours ou pitons de l'Adrar Souttoug se dressent au sud-ouest de cette immense plaine. A peu près au centre se trouve le massif du Zemmour, de faible altitude couvrant le pays sur une étendue de 50 à 60 kilomètres à la ronde et dont les ramifications vers le Nord rejoignent les contreforts de Zini Ouâ Eydar.

Aucun cours d'eau permanent ne coule dans le pays.

Du plateau de la Gaada et de ses prolongements descendent quelques oueds de 100 à 150 kilomètres de cours. Les plus connus sont du Nord au Sud : Khachebiyin, Sehb-Nil, Ouad Jedâri, Khreibil et Haggounya.

La Saguia El Hamra est l'oued le plus important du pays. D'une longueur de près de 400 kilomètres, elle

coule presque en ligne droite de l'Est à l'Ouest. Elle est alimentée par un grand nombre d'affluents des deux rives qui collectent les eaux tombées dans les Hamadas, dans Zini Oua Eydar et dans le Haut Zemmour. Aussi est-elle sujette à des crues subites et d'une rare violence. Dans la plus grande partie de son cours, son lit est si profondément creusé qu'il ne peut être traversé qu'à de rares endroits connus seulement des guides et des caravaniers. A une quarantaine de kilomètres de son embouchure, la Saguia reçoit le Khatte Semsrou grand oued de près de 200 kilomètres qui coule du Sud au Nord.

La Guelta du Zemmour collecte les eaux des pluies qui tombent sur une soixantaine de kilomètres à la ronde. Remplie, elle peut durer plus d'un an, mais c'est là une aubaine qui échoit rarement aux nomades de la région.

En différents endroits, il existe de grandes cuvettes formant zone d'épandage d'un ou plusieurs oueds. Les eaux qui s'accumulent là couvrent parfois de grandes étendues. La mare de Lâma près de Zadnass, en 1900, et celle d'Inimin dans l'Imirikli, en 1923, mesuraient chacune de 70 à 80 kilomètres de périmètre. Les plus durables de ces mares gardent de l'eau pendant sept à huit mois.

Peu nombreux au nord de la Saguia, les puits permanents le sont encore moins en deça de cet oued. Ceux qui existent dans cette dernière partie du pays des Régueibat sont plus abondants que les autres. Les points d'eau temporaires sont en plus grand nombre dans les deux zones et sont creusés soit dans des lits d'oueds soit dans des emplacements de mares. La plupart fournissent une eau chargée d'une forte dose de magnésie.

Dans le chapitre du nomadisme, il sera parlé des ressources en pâturages et des phénomènes atmosphériques qui désolent l'ensemble du pays étudié dans cette notice.

APERÇU HISTORIQUE

Les origines les plus diverses ont été attribuées aux Régueibat. On se bornera ici à indiquer que leur ancêtre éponyme est enterré à Habchi près de l'oued Chebeika et que dans le coude du Draa, il existerait de nombreux cimetières remarquables par le nombre de leurs cailloux blanchâtres que les indigènes informés montreraient comme le champ de repos des premiers Régueibat. Dès lors au lieu de les considérer comme originaires du Régueibat dans l'Assaba (Cercle du sud-est de la Mauritanie) où nulle légende, nulle tradition n'a gardé le souvenir de leur passage, ne semblerait-il pas plus logique d'admettre que ces ancêtres soient venus du Nord où, dans la région de Ben-Guerir, près de Marrakech notamment, divers éléments Régueibat forment encore des douars assez importants.

Comme leur origine, l'histoire des premiers Régueibat demeure encore obscure. Leur arrivée dans le Draa remonterait au règne du sultan El Akhal, qui étendait sa domination du Ghard à Colomb Béchar (1).

Si l'on en croit la légende, le Khatte Atoui, large dépression qui traverse le Tiris du Nord au Sud pour venir se perdre dans les oglats (puisards) du Tijirit après un cours de plus de 400 kilomètres et le Lemtouni, dépression analogue voisine de la région de Tindouf, auraient été formées à l'origine par le passage des mehallas du Sultan El Ak'hal. On raconte aussi que Sid Ahmed Regueibi, ancêtre éponyme des Régueibat aurait acheté à ce roi le pays « s'étendant de la maute Saguia au point de formation de la septième vague dans l'océan » (2).

Pour trouver dans les traditions mention d'épisodes qui ne soient pas fantaisistes et pouvant servir à l'histoire, il faut arriver au xviii^e siècle. A cette époque, les

(1) Il n'a pas été possible de recueillir de plus amples renseignements sur ce Sultan qui aurait régné au xii^e ou xiii^e siècle de l'ère chrétienne.

(2) C'est-à-dire que d'après cette légende, le domaine des Régueibat s'étend jusqu'à l'endroit de la mer où commence la 7^e ligne de vague. Se fondant sur cette tradition, les Régueibat revendiquent comme biens leur revenant les épaves des navires naufragés sur cette côte.

Régueibat se tenaient confinés dans les limites étroites du pays acquis par leur ancêtre. Il semblerait que jusque-là leur passé avait été peu glorieux car ils étaient soumis au paiement d'un « ghafer » ou droit de protection collective au profit des Berabers Ait Khabbach, maîtres du cours supérieur du Draa. La « dhebiha » ou lien de vassalité qui les lie aux confédérations Tekna remonte aussi à cette époque lointaine.

Sobres de détails sur les faits de guerre ayant pu se produire pendant cette période reculée, les traditions soulignent l'aptitude des Régueibat aux labours et à l'élevage. Cependant, les tendances des différents groupements s'étaient déjà accusées, Les Souaad avaient manifesté l'instinct aigu de violence et les Oulad Moussa les dispositions belliqueuses qu'un griot devait synthétiser dans une parabole bien connue : « Les Souaad allument l'incendie et les Oulad Moussa soufflent pour l'activer. »

Au commencement du XIX^e siècle, grâce à ses vertus prolifiques bien connues, la tribu a augmenté dans une forte proportion le chiffre de sa population. Sa fortune aussi s'est accrue dans la même mesure. Deleimi Ould Sidi Braik des Oulad Cheikh qui était alors le notable le plus influent de la tribu tout entière juge que le plateau de la Gaada a une superficie juste assez grande pour lui permettre d'étendre son « ilouiche » ou peau servant de tapis de prière. La tribu éprouve le besoin de se faire une place au soleil. C'est vers le Sud que son extension se dessine.

Deux tribus arabes réputées pour leur cruauté, les Oulad Salem et les Oulad El Moulate dominaient alors au sud de la Saguia d'où elle lançaient des rezzou qui semaient la terreur dans tout l'ouest saharien. Elles voient dans les velléités d'extension des Régueibat un empiètement sur leur souveraineté séculaire. La guerre qui s'ensuit se termine par la défaite de ceux qui pendant si longtemps avaient été les maîtres absolus de cette partie du désert. Les débris de ces tribus arabes furent refoulés partie vers l'oued Draa, partie dans l'Azaouad.

Vers 1820, les Tadjakant, puissante confédération de

marabouts-guerriers, traversaient une ère de grande prospérité. De Tindouf, leur ksar, ils avaient fait un marché d'échanges très actif fréquenté par des marchands de Marrakech, du Touat et de Tombouctou. C'était un des grands carrefours des routes commerciales sahariennes. Un incident sans importance devait mettre aux prises les Régueibat et leurs puissants voisins.

Un certain Regueigue employé chez les Tadjakant comme berger d'après les uns, en qualité de précepteur disent les autres, se vit refuser au terme de son contrat, le paiement de l'indemnité qui lui était due soit un chemelon. La tradition précise que l'insistance qu'il mit à réclamer son droit lui valut une gifle. Il alla se plaindre aux Souaad, ses cousins, qui exécutèrent sans tarder un coup de main sur des chameaux Tadjakant alors au pâturage. La guerre éclate entre les deux grandes tribus voisines. Regueigue trouve la mort dès le début des hostilités.

Tantôt violente, tantôt menée par des bandes opérant isolément, la lutte se poursuivit avec des alternatives diverses pendant plus de trois quarts de siècle. Finalement les Régueibat triomphèrent de leurs adversaires. Deux épisodes dominent les différentes phases de cette longue guerre que les Régueibat considèrent comme leur plus belle épopée : d'abord le combat de Lemseyid livré sur la rive gauche de la Haute Saguia, où leur offensive brisée, les Tadjakant perdirent des centaines de guerriers. Leur harka défaite et en fuite fut retardée par la traversée de cet oued. Les Régueibat les rejoignirent et transformèrent la retraite en débauche ; il y eut ensuite une rencontre décisive à Tindouf en 1894 ou 1895. Après avoir assiégé le ksar pendant 11 jours, 800 Régueibat rués sur ses remparts y ouvrent des brèches avec la crosse de leurs fusils. Pénétrant à l'intérieur, ils engagèrent dans les ruelles tortueuses et dans les maisons un combat acharné jusqu'à l'extermination des derniers défenseurs du ksar.

La prise de Tindouf eut un retentissement considérable dans le désert et marque une date importante dans l'histoire des Régueibat.

Pendant la première moitié du XIX^e siècle, les Tadjakant monopolisaient le commerce du sel des mines de Taghâza (sebkha aujourd'hui délaissée) et de Taou-denni et exportaient ce produit dans toutes les directions. C'est en cherchant à s'emparer des caravanes Tadjakant se rendant à ces mines ou en revenant, que les Régueibat découvrirent les pistes conduisant d'abord dans l'Azaouad puis dans le Hodh, pays dont leurs expéditions devaient plus tard razzier les chameaux.

Tout en soutenant la lutte contre les Tadjakant, les Régueibat avaient su moissonner des lauriers sur d'autres théâtres d'opérations.

En 1865, à Gour Gueneifida, dans la Haute Saguia, ils tuèrent Sid M'Hamedel Kounti et infligèrent une défaite retentissante aux hordes de ce conquérant qui se posait en rénovateur de l'Islam.

En 1875, ils écrasèrent à Lefréia les Oulad Lab qui prétendaient succéder aux Oulad Salem et aux Oulad El Moulate et dont les bandes désolaient l'ouest mauritanien.

En 1889, sous la pression des Régueibat, les Oulad Delim durent quitter le Sahel atlantique pour se réfugier auprès du grand seigneur de l'Oued Noun, Dahmane Ould Beirouk. La protection de ce caïd ne put les soustraire au sort que leur réservaient leurs ennemis. Le combat d'El Areida, près de Gleimim, en 1890, fut une rude défaite pour eux. Ils perdirent par la suite la plupart de leurs hormas ou redevances individuelles sur les Oulad Abdel Ouahed et les Oulad Tidrarine.

De 1890 à 1899, à part la prise de Tindouf (1894-1895) aucun événement important ne marque l'histoire des Régueibat. Fiers de leurs victoires qui les placèrent au premier rang des grandes tribus locales, ils consacrèrent leur temps à leurs troupeaux que, selon les nécessités de pâturages, ils menaient des dunes de l'Akchar en Adrar dans la vallée du Draa, de l'Adrar Souttof au Hank et dans l'Iguidi, sans rien craindre pour leur sécurité.

La politique de paix instaurée en Adrar par le grand Emir Ahmed Ould M'Hamed avait beaucoup contribué à attirer fréquemment les Régueibat et à les retenir dans

les dunes du Maqteir et de l'Akchar, dans le Hamami et dans l'Oum Aghouaba, où quand tout pâturage faisait défaut ailleurs, leurs chameaux trouvaient de bienfaisants champs de Hadh.

Mais l'anarchie s'établit en Adrar dans les derniers mois de 1899. Les troupeaux des Régueibat prospères excitent la convoitise des Oulad Ghailane. Les provocations et les pillages incessants de ces derniers amènent la guerre que les adversaires mènent avec un égal acharnement. Les Oulad Ghailane sont obligés de quitter l'Adrar pour se réfugier au Tagant et les Régueibat doivent abandonner la Saguia et se porter au delà de Chebeika et jusqu'au Draa. Après quatre ans de lutte où bien des vies ont été fauchées et où des richesses considérables ont sombré sans amener un résultat décisif les adversaires épuisés se recueillent. Reconnaissant implicitement la partie nulle, ils décident de renouer des relations de bon voisinage. Mais alors que leur relèvement demandera de longues années aux Oulad Ghailane, les Régueibat pansent rapidement leurs blessures.

Ils n'ont pas plutôt cessé les hostilités avec l'Adrar qu'ils engagent la lutte contre les Oulad Bou Sba qui, grâce à la supériorité de leurs armes 74 sur les fusils archaïques en usage chez les autres nomades, avaient battu les tribus guerrières les unes après les autres et transféré chez eux la fortune de la plupart des marabouts. Après bien des péripéties qui se déroulent dans les régions du Sahara mauritamen, du Hank à l'océan et du Ouarkziz aux Monts Ibi, la guerre se termine, en décembre 1906, par la victoire de Foucht qui disperse les Oulad Bou Sba dans tous les sens et leur enlève tous leurs biens. Au printemps de l'année 1910, une réaction tentée par les Oulad Bou Sba établis dans l'Oued Noun devait finir par l'anéantissement à Lemden d'un de leurs rezzou qui comptait plus de 150 guerriers. Ce fut l'apogée pour les Régueibat.

Dans l'ordre politique, leurs victoires éclatantes sur ceux qui dominaient dans la Haute Mauritanie avaient assuré aux Régueibat des avantages marqués. Les tribus sans défense s'étaient rapprochées d'eux

pour vivre dans leur sillage ou avaient contracté « dhe-biha » ou lien de vassalité à leur égard. Ce fut le cas des Ideiboussate des Mohamed Salem, des Semalil, des Ahel Hadj, de quelques Laghlal et de quelques Torchane.

Ainsi, donc pendant tout le XIX^e siècle, l'expansion des Régueibat n'a pas cessé prenant à certains moments une allure précipitée. A l'aurore de notre occupation de l'Adrar e le est en plein rayonnement de gloire dans l'ordre militaire comme au point de vue économique.

VIE SOCIALE

RAPPORTS DES RÉGUEIBAT AVEC LEURS VOISINS

Dans une notice intitulée « Etude sommaire sur les Régueibat » datant de 1926, nous avons indiqué les grandes divisions, les subdivisions, les fractions et les sous-fractions de cette confédération telles qu'elles se sont constituées au cours des ans par les liens du sang ou sous l'influence de facteurs divers. Qu'il nous soit permis de reproduire ici ce tableau auquel il n'y a rien à ajouter :

Regueib Sahel

OULAD ELY BEN AHMED	OULAD MOUSSA	AHEL BELLAO	Ahel Afryet	} 110 armes (1)
			Ahel Yahia	
			Ahel Ely Ould Bellao	
			Ahel Brahim Ould Ballao ...	
			Ahel Hammou Ould Bellao ..	
			Ahel Deddi	
		OULAD EL YAGOU- UTIYA	Oulad El Qadhi	107 armes
			Oulad Lahcen	60 —
			Oulad El Houcein	20 —
			Oulad Moyya	15 —
			Oulad Mohamdemoussa	5 —
		SOUAAD	Ahel Brahim Ben Abdalla	40 —
			Oulad Bou Said	80 —
			Ahel Ba-Brahim	40 —
			Ahel Khali Yahia	25 —
El Gherraba	25 —			
Lemmodhenine.....	30 —			
	Oulad Dâôude.....	150 —		
OULAD OMOR BEN AHMED	OULAD CHEIKH	Ahel Beleimi	84 —	
		Ahel Baba Ali	23 —	
		Ahel Hadj	26 —	
		Loummoissate	33 —	
		Lahceynate	11 —	
		Lah Ouareth	9 —	
		Tahalate	50 —	
		Oulad Thaleb	30 —	
		Oulad Bourahim	15 —	

(1) La majeure partie des armes sont des carabines 92 . C'est chez les Loubbôhate qu'il y a le plus d'armes 74.

Regueïb Charg ou Legouacem

AHEL BRAHIM OUA DAUD	}	Ahel Sidi Allal.....	90 armes (1)
		Jen'he	30 —
		Oulad Sidi Hemade	30 —
		Lehmeýdenate.....	30 —
		Ahel Lehcen Oua Hemade	30 —
		Ahel Bel Qacem Oua Brahim..	60 —
		Sellam	200 —
LOUBBOHATE	}	Ahel Haioune	250 ar. (1)
		Ahel Qadhi	
		Ahel Dâda	
		Ahel Sidi Abdalla Moussa	
		Ahel Ben Yahia	
		Lemrâzgyua	
		Chouina ^{ce}	
		Ahel Sidi Salem	
Ahel Sîba			
		Ayaycha	20 armes
EL FOQRA	}	Ahel Thaleb Hemâde	200 armes
		Sadâdra	
		Oulad Sidi Hamde.....	
		Ahel Boihé.....	
		Ahel Ledjed	
		Lemnâcera	
		Ahel Ahmed Ban Lehcen.....	
Rema			

On évalue à 13 ou 14.000 âmes le chiffre de la population totale de la confédération. Dans ce nombre, on comprend les étrangers ayant acquis droit de cité chez les Régueibat tels que les Oulad Abdel Ouahed, les Skarna, quelques Leb'haihate et des éléments de diverses origines. Tous parlent la hassanya ou dialecte maure dérivé de l'arabe comme chacun le sait. Mais les déformations qu'ils font subir à beaucoup de mots et les barbarismes fréquents dans leur bouche, les font

(1) *Ibid.*

souvent considérer par les autres Maures comme des « Aajam » ou non arabes. Contrairement à ce qu'on lit dans un article récemment paru dans l'*Afrique Française*, la hassanya est une langue avec ses règles précises et absolues, sa syntaxe particulière et sa métrique spéciale. Sans doute a-t-elle ses anomalies. Il n'en demeure pas moins vrai que chez les Maures les fautes de langage les plus légères et les simples lapsus choquent l'assistance et soulèvent toujours des rires bruyants et ironiques.

Lourd d'esprit, le Régueibi, qui est obligé de partager son temps entre les soins que réclament ses chameaux et les besoins multiples de l'existence dans son rude désert, n'a guère de facilité pour étendre ses connaissances et développer ses facultés intellectuelles. En eut-il eu d'avantage qu'il est probable qu'il n'en aurait pas profité. Il ne vit que pour ses chameaux, ne se soucie que d'en augmenter le nombre. Tous les moyens sont bons pour atteindre ce but qui est pour lui le bonheur suprême. Par atavisme, il est à peu près indifférent à tout le reste.

Le méridien d'Anadjim marque approximativement la limite entre la zone des Régueib Sahel à l'Ouest et celle des Régueib Charg ou Legouacem à l'Est. Mais cette démarcation est purement théorique. En effet si chacun des deux groupements manifeste une certaine préférence pour sa région, en fait, la nomadisation est absolument libre pour tous dans les deux zones. Souvent les nécessités de pâturages conduisent Régueib Sahel et Legouacem dans la même région. Quand ils se rencontrent autour d'un point d'eau commun, ces derniers se croient toujours obligés de camper à l'est de leurs voisins. Toute négligence à ce sujet, leur vaudrait tôt ou tard de gros ennuis.

Au cours de leur histoire, les Régueibat n'ont jamais été soumis à une domination étrangère. Politiquement, ils ont toujours été indépendants des Emirats mauritaniens comme des caïds Tekna représentants de sa majesté chérifienne dans le Sud de l'Anti-Atlas.

En vain aussi chercherait-on dans leur passé un seul chef ayant pu s'imposer à la tribu tout entière ou seule-

ment à l'une de ses fractions. Chez eux, l'autorité, en réalité une autorité bien précaire, s'exerçant surtout par la persuasion, a toujours appartenu à la djemaa ou assemblée de notables. Celle-ci est composée d'individus que leur fortune, leur expérience, leur valeur guerrière ou des aptitudes spéciales désignent à la considération de leurs contribules. Mais il n'y a aucune consécration particulière à la qualité de membre de djemaa.

Les décisions de ces notables ne sont d'ailleurs exécutoires qu'autant qu'il plaît aux individus de s'y soumettre. Il ne pouvait guère en être autrement dans un pays où l'individualisme est élevé à la hauteur d'un dogme et où l'indépendance est considérée comme le plus précieux des biens. Toutefois, une personne qui s'insurge contre une décision de sa djemaa et qui refuse systématiquement de se laisser fléchir se met *ipso facto* hors la loi. Mais pour pouvoir opposer valablement cette raison aux tiers que cette personne pourrait léser et prévenir la mise en jeu de sa responsabilité, par application du principe de la solidarité collective dont il sera parlé plus loin, la fraction ne doit pas tolérer chez elle la présence de l'individu en rupture de ban. S'agissant d'une affaire grave pouvant dégénérer en conflit armé, si un groupement se refuse à adopter le point de vue des autres collectivités, celles-ci doivent s'éloigner de son voisinage.

Pendant l'hiver 1931-1932, il a été enregistré un exemple typique de cette coutume particulière aux nomades du Sahel : les Oulad El Qadhi ayant rompu les relations de bon voisinage avec nous et s'étant portés dans l'Iguidi, Lahbib Ould El Bellal, le plus important personnage chez les Legouacem, qui ne partageait pas leurs velléités agressives, s'éloigna à leur approche. Rejoint à deux reprises, il fit chaque fois ce geste symbolique donnant ainsi publiquement la preuve de sa bonne volonté à notre égard.

Un autre procédé employé pour signifier son hostilité consiste à faire tomber ses tentes à l'approche des gens dont on réproouve les agissements ou mieux, à attendre qu'ils y soient installés pour les abaisser sur eux.

Les incidents de peu d'importance sont généralement

clos par une « taarguiba » ou sacrifice d'un chameau que l'auteur d'un tort fait en l'honneur de la personne victime de ce tort. Quand les intéressés appartiennent à des familles de marque, cette formalité s'accompagne d'un cérémonial où l'on fait parler la poudre. La solution des questions d'une certaine gravité est toujours précédée d'une « taarguiba » qui peut comprendre plusieurs animaux.

Pour les attentats à la vie, la livraison du « selb » c'est-à-dire de l'arme du crime ou d'une arme analogue est exigée comme condition essentielle de l'arrangement à réaliser.

Une personne ou une famille pillée injustement peut exercer des représailles immédiates ; mais un Régueibi répugne généralement à user de rigueur contre un autre Régueibi. Le plus souvent, la victime fait agir l'opinion sur son agresseur. C'est seulement quand tous les bons procédés ont été épuisés et que tout espoir de conciliation a disparu que la victime se décide à user de la vengeance, cas prévu par les coutumes.

La loi fondamentale de la justice chez les Régueibat est le « hissab » ou règlement de comptes qui consiste à dresser la liste des torts réciproques des parties, puis à faire la balance. L'auteur des torts en excédent est tenu de dédommager son adversaire. Une devise populaire dit : « Le règlement de comptes est un savon qui élimine toutes les causes de dissensions ».

Dans les conflits où la passion, la chicane ou la mauvaise foi des intéressés rendent malaisé l'établissement d'un décompte équitable, un adversaire peut réclamer l'application d'une coutume qu'à notre connaissance, on ne rencontre dans aucune autre tribu de la Mauritanie. Cet usage consiste à requérir la partie adverse et 10 de ses parents ou amis de jurer sur le Coran que les arguments soutenus sont l'expression de la vérité. En cas de refus, ce sont le requérant et 10 des siens désignés par la partie défaillante qui prêtent serment de ne dire que la vérité.

On a remarqué la grande facilité avec laquelle s'apaisent les conflits entre Régueibat quand des influences étrangères n'encouragent pas l'intransigeance des parties.

On cite des exemples de difficultés qui durèrent depuis des années, qui paraissaient insolubles et qui se sont trouvées résolues à l'amiable du jour au lendemain.

De toute évidence, les tendances des Régueibat à recourir aux compromis et l'introduction dans leurs coutumes des tempéraments qu'on a vus plus haut, procèdent du souci de réduire les occasions de luttes fratricides, principale cause de l'affaiblissement et de la désagrégation de bien des tribus. Au fait, l'histoire des Régueibat fournit peu d'exemples de guerres intestines.

Chez les Legouacem, la majorité a toujours constitué un parti foncièrement pacifique. Bien qu'ils aient été rudement traités par les Oulad Bou Sba, ce fut sans enthousiasme qu'ils prirent part aux luttes contre cette tribu. De même, ils ne participèrent qu'à contre-cœur à la guerre avec les Oulad Challane (1).

Pour employer dans une guerre tous les moyens dont ils disposent, les Régueibat recourent à une organisation dénommée « Ait Arbain » qui consiste à former un conseil suprême composé d'un nombre variable de notables investis de pouvoirs discrétionnaires pour conduire les opérations, réprimer toute défaillance préjudiciable à leur succès et tout acte de nature à compromettre l'harmonie générale. Un campement en état d'Ait Arbain est considéré par les Maures comme à l'abri de toute surprise. L'Ait Arbain élit un « mouqaddem »

(1) Voici le jugement de l'opinion sur les dispositions d'âme de quelques fractions Régueibat :

OULAD MOUSSA. Ils sont comme les chats. Fidèles tant qu'on leur donne quelque chose, ils fuient, trahissent même dès que les profits matériels cessent de leur être dispensés.

SOUAAD. On peut les comparer à un troupeau d'ânes dans une prairie. Aucun d'eux ne se soucie du sort du voisin. Ils ne se consultent pas ; il n'y a ni chef ni subordonné ; chacun en fait à sa guise.

OULAD CHEIKH. Ils sont comme les échos des montagnes. Incapables d'initiative propre, ils répètent les cris des Oulad Moussa.

TAHALAT. Ils ressemblent à une chamelle au lait abondant pendant la saison des herbes et qui, en été, ne nourrit pas son maître.

OULAD DAOUDE. Comme le « hanzabe », leurs femmes sont meilleures que leurs hommes.

Le hanzab est un arbre qui croît au sud de l'Oued Noun et dont la femelle constitue un assez bon pâturage et produit des fruits que l'on mange en temps de disette. Le mâle de cet arbre n'est utile ni aux hommes ni aux animaux.

ou chef qui est toujours choisi parmi les familles connues pour leur baraka.

Cette organisation est aussi usitée pour assurer l'utilisation judicieuse des mares qui sont des aubaines dont les grands nomades doivent avoir soin pour leurs riches troupeaux.

Les Régueibat ont pour voisins immédiat à l'Ouest les Oulad Delim et les Ouroussine et au Nord les Tekna Ait Jemel et Ait Bella. Nous ne citerons que pour mémoire les tribus côtières Louffoikat, Filala, Myare, Taoubalete et Oulad Tidrarine qui sont sans importance au point de vue politique.

Il n'y a rien à dire sur les relations entre les Régueibat et leurs voisins de l'Ouest, ceux-ci subissant en général la loi de ceux-là.

Par contre l'étude des rapports entre Régueibat et Tekna montre que ces rapports sont soumis à des règles fort anciennes que ni la puissance acquise par les Régueibat ni le temps n'ont réussi à entamer.

Anciennement, les Régueibat étaient les marabouts des Tekna. Aujourd'hui encore, à l'occasion de certaines cérémonies intimes, il est des Tekna qui font appel à la baraka des Régueibat. Mais c'est sans doute tout ce qui reste du lien spirituel d'antan entre ces confédérations.

Chez les Tekna, le vol, la spoliation et l'assassinat sont des procédés courants nullement infamants, pour se procurer des ressources. Quand leur nomadisation ne dépassait pas les abords de Chebeika, par crainte des mœurs des Tekna, les Régueibat durent se placer sous la protection de ces voisins peu commodes. Il n'est pas de tente Régueibat qui ne soit pas « dhebiha » ou cliente d'une famille Tekna. Celle-ci, en échange de cadeaux divers, veille à la protection des membres de celle-là quand ils sont de passage dans l'Oued Noun et les environs.

Au désert, où ils sont les maîtres, les grands nomades ne témoignent aucune considération particulière à leurs suzerains.

Un tort causé par un Régueibi à un Tekni ou inversement engage la responsabilité pécuniaire de tous ceux qui

sont apparentés à l'auteur du préjudice. En vertu de ce principe, une victime peut se retourner contre l'un quelconque des parents de celui qui l'a opprimée pour obtenir la réparation du tort qu'elle a subi. C'est ce qu'exprime l'adage populaire : « Tu paieras (pour le coupable) puisque tu es issu d'une ascendance englobée dans la 7^e ligne collatérale ». Pratiquement, ce sont les Régueibat seuls qui subissent cette loi draconienne dont la rigueur ne soulève pas pourtant de récrimination de leur part.

VIE RELIGIEUSE

Dans les tribus du sud de la Mauritanie, la loi du prophète d'Allah a rencontré un terrain si favorable que dans presque tous les domaines de la vie sociale elle s'est substituée aux antiques coutumes locales au point d'en effacer complètement les traces. Dans certaines de ces tribus, au Trarza notamment, l'étude des sciences religieuses a suscité un tel enthousiasme qu'il s'est trouvé des exégètes dont les productions ont porté par delà les mers, en Arabie et en Asie Mineure, la renommée d'érudition et de piété des indigènes du « Bilad Echinguetti » (1).

Chez les nomades de la Saguia, ainsi que chez les Tekna leurs voisins, il semble au contraire que l'Islam se soit heurté à des obstacles dont il n'a pu triompher malgré le prosélytisme de ses ministres. Peut-on se fonder sur la résistance analogue constatée un peu partout dans les sociétés berbères du Maghrib pour supposer entre ces populations et les Maures du Nord plus d'affinité qu'entre elles et les autres nomades de la Mauritanie? Quoi qu'il en soit, les Régueibat qui sont des marabouts et qui parfois même invoquent des origines chérifiennes sont en général bien ignorants des institutions islamiques. Néanmoins, ils se posent en puritains et se classent volontiers parmi les plus dévoués serviteurs de l'Islam. Les flagorneries des marabouts

(1) En Orient et en Egypte, la Mauritanie et le Sénégal sont désignés sous cette appellation « Bilad Echinguetti ».

adulateurs de diverses origines attirés dans le Nord par la fortune politique de Cheikh Mael Ainin et fixés dans le pays par la suite ne contribuent pas peu à entretenir et à fortifier cette illusion dans l'esprit des grands nomades sans autre avoir qu'un bagage intellectuel dont l'essentiel est formé des rudiments de la théologie mêlés à quelques traditions du Prophète, ces marabouts se procurent des ressources en exploitant la crédulité des grands nomades qui frise l'inconscience. Les convulsions politiques et les mouvements de xénophobie qui ont éclaté ces dernières années dans le Nord sont en grande partie imputables aux agissements pernicious de ces pseudo-directeurs de conscience, en réalité intrigants et pêcheurs en eau trouble (1).

Si les Régueibat se laissent facilement influencer par les excitations de ces marabouts et si généralement leur mentalité à la fois rustique et simpliste accepte les plus grosses bourdes religieuses sans les discuter, ils sont par tempérament rebelles à toute contrainte, dans le domaine spirituel plus encore que sur le terrain politique. Malgré l'autorité considérable dont il jouissait dans le Sahel et malgré les efforts persévérants qu'il y employa, Cheikh Mael Ainin ne réussit à amener dans son obédience qu'un nombre négligeable de Régueibat. Tout en se pâmant d'admiration devant sa science quasi-universelle et tout en redoutant sa « tazabbout » ou malédiction, réputée infaillible et d'une efficacité terrible, la presque totalité de cette tribu préféra toujours rester dans la tradition séculaire plutôt que de se placer sous sa direction spirituelle. Cette tradition veut que Sid Ahmed Régueibi soit le seul bénéficiaire des tendances anthropolatriques de ses descendants. Aussi, les Régueibat invoquent-ils dans les situations difficiles les bénédictions de leur ancêtre éponyme.

A première vue, les considérations qui précèdent pourraient sembler paradoxales eu égard aux rapides progrès réalisés par l'influence d'El Hiba chez les grands nomades. Il ne faut pas oublier que la participation

(1) La plupart de ces marabouts appartiennent aux fractions Ideiqoub, Tengha, Ideiboussat, Tenouagiou.

en nombre des Régueibat au « Nasre de Mohamdel Heiba » ou mouvement hibiste de 1912 fut surtout due à la perspective d'un butin considérable que l'agitation avait fait entrevoir au mercantilisme des grands nomades. Ne s'empressèrent-ils pas d'abandonner la cause du prétendant dès que les premiers échecs eurent dissipé l'espoir des pillages fructueux? Ses khalifas au Sahara ne se trouvèrent-ils pas du jour au lendemain dans la situation de ministres *in partibus*?

Les cinq prières journalières qui forment, comme chacun sait, article de foi dans la religion musulmane, sont suivies par tous les Régueibat. Mais peu d'entre eux procèdent aux ablutions préalables, en quoi ils ressemblent à beaucoup de nomades mauritaniens qui ont une phobie atavique de l'hygiène. Ils soutiennent avec une conviction qu'ils s'efforcent de communiquer à leurs interlocuteurs que ces lavages fréquents de différentes parties du corps sont nuisibles à leur santé, explication qui n'est peut-être pas sans valeur eu égard à l'habillement sommaire de ces Maures et aux brusques changements de température qui se produisent dans leur pays.

L'obligation de l'aumône légale est peu observée; mais le jeûne pendant le ramadhâne est couramment pratiqué. Ceux qui s'y dérobent sans raison majeure sont l'objet de critiques acerbes et même d'un certain mépris de la part de leurs contribuables.

Depuis Sid Ahmed Régueibi dont la réputation de sainteté s'est perpétuée jusqu'à ce jour, on ne connaît guère de Régueibat qui se soient fait remarquer par leur science. Seuls Bâboye Cheikh, ancêtre de l'important groupement des Loubboihate et El Hadj Homar Lihya dont sont issus les Ahel Hadj (Oulad Cheikh) ont laissé quelque renommée qui vaut à leurs tombes situées dans la Saguia de recevoir quelques sacrifices offerts par de rares pèlerins. Mais selon toutes probabilités, ils durent cette renommée moins à leur érudition qu'à leur connaissance parfaite du Qoran et à l'existence monacale qu'ils menaient.

L'enseignement chez les Régueibat comme dans beaucoup de tribus maures du Sahel se borne à l'étude

du Qoran. Seuls quelques sujets d'élite de plus en plus rares, abordent le cours élémentaire de théologie d'Ibn Achir ou les premiers chapitres de la Rissala de Mohamed Ibn Abi Zeid El Qairaouani. Les Filala et les marabouts venus dans le Nord à la suite de Cheikh Mael Ainin dont il a été parlé plus haut, qui prodiguent cet enseignement le distribuent d'ordinaire oralement. Presque tous illettrés, les Régueibat sont en général doués d'une mémoire remarquable. Dans chaque campement il y a un ou plusieurs marabouts qui enseignent le Qoran aux enfants et qui reçoivent un salaire déterminé pour chaque « hijib » (60^e partie du Qoran) apprise par les élèves.

Les contestations que les parties conviennent de soustraire au droit coutumier pour les déférer à la législation du Prophète sont portés devant des cadis choisis habituellement parmi les Ahel Abdel Hii, marabouts préférés des Régueibat parce que connaissant le mieux les us et coutumes de la tribu. Lorsque des menaces ne sont pas proférées par les parties contre ces juges pour peser sur leur conscience, ceux-ci sont l'objet d'offres diverses, car le Régueibi comme tout Maure qui se respecte est un incorrigible corrupteur devant l'Éternel.

Les Ahel Cheikh Mael Ainin se récusent généralement quand il est fait appel à leurs lumières juridiques. Circonspects et louvoyants, ils évitent tout ce qui peut leur susciter l'inimitié des Régueibat dont dépend leur quiétude.

C'est surtout comme thaumaturges que se prodiguent les Ahel Cheikh Mael Ainin. Les Régueibat croient volontiers à leurs pouvoirs occultes qu'ils acquerraient en venant au monde grâce à la baraka de l'auteur commun. Cheikh El Ouali, regardé comme ayant hérité de la plus grande partie des attributs paternels, possède chez les grands nomades une clientèle nombreuse dont il tire des revenus appréciables qui ne sont pas sans susciter la jalousie de ses frères ; car la cupidité et l'égoïsme dominant chez ces marabouts implantés dans le Sahel. Ses connaissances étendues sur les « sciences cachées » et sur l'usage des vertus incarnées dans le nom d'Allah

« Ismoullah el Azam » feraient de Cheikh El Ouali un personnage redouté (1).

VIE ECONOMIQUE NOMADISME. COMMERCE. INDUSTRIE

Pour tous les Régueibat, la conception du bonheur est rigoureusement la même. Elle est synthétisée dans une devise populaire qui peut se traduire en ces termes : « La vraie richesse est le chameau qui seul procure la félicité ». Mieux que toute dissertation, l'anecdote suivante choisie entre tant d'autres, montrera combien le grand nomade tient au légendaire « navire du désert ».

Certain Régueibi qui voyageait dans l'Anti Atlas contracta une grave maladie. A l'article de la mort, il se fit transporter chez un empiriste renommé qui promit de le guérir contre la remise de sa monture à titre d'honoraires. Rassemblant alors toutes ses forces, le patient se raidit et s'écria avec indignation : si je veux guérir, c'est précisément pour la joie de conserver mon chameau. Et il rendit l'âme après ces derniers mots.

D'après une récente statistique dressée avec l'aide de Régueibat bien informés, la fortune de la tribu s'élève à plus de 100.000 chameaux (2). Il n'est pas en Adrar ni dans le Sahel de région qui pourrait garder dans ses propres limites un troupeau de cette importance. Si riches que seraient ses pâturages, ils s'épuiseraient

(1) Au début de 1931, il se rendait dans le Khatt Semsrou accompagné de ses plus fidèles télamides. Quatre mois durant, il y menait une existence d'anachorète se livrant çà et là à de longues dévotions et à des pratiques mystiques. A la fin de cette retraite, il apprenait aux grands nomades ahuris qu'il lui avait été révélé que la désastreuse sécheresse de 1929-1930 était due à des incantations, que, par esprit de vengeance, des marabouts pillés antérieurement, avaient jetées sur le pays. Lorsqu'il eut ajouté qu'il avait pris des dispositions pour rendre ces incantations inopérantes dans l'avenir, il obtint dans les campements un succès considérable... et ce qu'il n'appréciait pas moins des offrandes qui lui permirent de reconstituer son troupeau durement éprouvé par la grande calamité.

(2) La fortune est très inégalement répartie chez les Régueibat. A côté des propriétaires de 500 et même 1000 chamelles, on voit des hommes ne possédant aucun bien propre. Mais une coutume dite « Meniha » veut que les riches mettent des chamelles en cheptel chez les pauvres. Grâce à cette mutualité, une aisance relative règne dans les familles pauvres qui peuvent avoir chez elles 30 et même 50 chamelles prêtées dont elles utilisent le lait.

bien vite. Plus vite encore, le cheptel s'y trouverait serré, mal à l'aise, et le maladie ne tarderait pas à le décimer, car le chameau a besoin d'espace pour vivre et prospérer.

Déjà rares en Adrar, les pluies le sont encore plus au pays des Régueibat. De juin à septembre, elles se manifestent sous la forme de grains s'étendant parfois sur des surfaces très grandes, mais se développant plus en longueur qu'en profondeur. On assure que dans le bassin de la Saguia comme dans la Gaada et comme dans le Khatt Semerou ces pluies ne font pousser que des pâturages sans valeur parce que ne durant que quelques jours.

Pendant la saison froide, soit d'octobre à mars, les pluies tombent généralement sur de vastes zones. Partout la constitution du sol est telle que 12 à 15 millimètres d'eau tombée en une fois suffisent pour faire pousser les pâturages et pour permettre l'exploitation des terrains de cultures nombreux entre l'Imirieli et l'embouchure de l'Oued Drar. Si les Régueibat sont essentiellement des pasteurs, ils savent aussi tirer parti des possibilités agricoles de leur pays. A la suite des pluies de novembre et décembre 1931, les cultures de la Saguia et de la Gaada à elles seules, ont produit assez d'orge pour charger plus de 2.000 chameaux soit 400 tonnes environ. Le travail de la terre n'est pas regardé chez les Régueibat comme une besogne avilissante. Ce sont principalement les Loubboihate les Oulad Cheikh, les Souaad et quelques Oulad Daoud qui se livrent à l'agriculture. Ils utilisent la charrue marocaine tirée par le chameau.

Les Régueibat récoltent aussi « l'afzou », sorte de graminée poussant à l'état sauvage, et le « terfasse », variété de truffes qui poussent naturellement et dont ils font une grande consommation pendant les années de disette.

Les pâturages d'hiver sont quelquefois si exubérants qu'ils recouvrent entièrement la terre sur une étendue de plusieurs jours de marche.

En 1913, les guerriers Trarza qui faisaient partie de la démonstration dirigée vers Smara par le Colonel Mouret

ne purent s'empêcher de s'extasier devant l'abondance des pâturages trouvés dans le Zemmour. Ils affirmaient qu'ils n'avaient jamais vu rien de pareil dans leur pays où les prairies naturelles sont pourtant belles pendant l'hivernage.

En février 1926, pendant une mission chez les Régueibat, dans le Haut Tiris, le « thair » sorte d'herbacée, tapissait si complètement la plaine que sur une distance de plus de 80 kilomètres, l'auteur de cette étude dut, à chacune des heures de la prière, dégager le sol en arrachant de splendides pieds de cette plante.

Mais nulle part dans le pays des Régueibat, la verdure ne peut durer plus de 6 à 7 mois, si abondantes qu'aient été les pluies (octobre à mars). En quelques jours, les vagues de chaleur de mai grillent les herbes les plus drues.

L'irifi ou vent brûlant du Nord-Est qui souffle de juin à août les réduisent ensuite en poussière que la violence des tempêtes transporte jusqu'à des centaines de milles dans l'océan. Des régions entières sont alors dénudées et pour ainsi dire écorchées offrant le spectacle d'une poignante désolation. Le plus souvent, c'est sous cet aspect lugubre que la plupart des régions du nord de l'Adrar se présentent aux grands nomades qui n'ont alors d'autres ressources que de fuir vers des lieux plus favorisés (1).

Cultures et pâturages des Régueibat ont d'autres ennemis non moins implacables que le soleil et les vents brûlants : ce sont les sauterelles. Les espèces vivant dans le Sahel mauritanien paraissent plus nuisibles encore, plus acharnées à détruire la végétation que celles des autres pays africains. Aussi leur apparition plonge-t-elle les nomades dans la plus grande consternation.

Chez les Régueibat, il n'y a pas de mouvement de « systole et de diastole », de transhumance à des époques fixes comme dans les Hauts Plateaux de l'Algérie, ou

(1) Dans une réunion où l'on parlait de politique, un vieux Régueibi des Loubboihate s'écria : Que Dieu amène les Français dans le Zemmour. Comme l'assistance protestait contre ce vœu sacrilège, le vieillard reprit : C'est pour qu'ils y soient exposés aux horreurs de la désolation du pays et qu'ils meurent de famine, eux et leurs animaux.

comme chez les Bédouins de la Syrie. Ici, les pluies seules règlent la nomadisation. Il arrive fréquemment que telle région prospère une année, reste longtemps sans « entendre un seul coup de tonnerre ». Les grands nomades mauritaniens vont là où sont tombées les pluies ; là où il y a des pâturages d'où leur nom si poétique « d'Ahel Mouzna » ou gens des nuages. Les déplacements de 800 et 900 kilomètres ne les effraient nullement.

Tant que le chameau constituera la principale ressource des Régueibat, tenter de les fixer au Nord, ou au Sud, à l'Est ou à l'Ouest sera aussi vain que de chercher à découvrir la pierre philosophale. On évitera bien des désillusions en se pénétrant de cette vérité historique que des événements récents ont encore mis en pleine lumière.

En temps ordinaire, les Régueibat vivent par petits groupements afin d'utiliser tous les pâturages de leur pays et aussi afin d'éviter à leur cheptel de se trouver à l'étroit. On a vu plus haut les inconvénients qui peuvent résulter d'une pareille situation.

En été, le débit des points d'eau où vont s'abreuver les troupeaux est souvent si faible que les campements sont obligés de s'éparpiller à l'infini : 5 à 15 familles autour de chaque puits. C'est l'époque que choisissent ordinairement les ennemis des Régueibat pour diriger contre eux des incursions avec la quasi-certitude d'opérer avec succès. Le même éparpillement peut s'observer l'hiver quand il n'a pas plu et quand les troupeaux se nourrissant de « jemida » ou paille ne peuvent se passer de boire tous les 3 ou 4 jours. Il n'est pas rare que les besoins de pâturages obligent les campements à s'établir à 36 heures des puits où ils vont chercher l'eau nécessaire à leur subsistance. On ne soupçonne guère les fatigues et les privations de toutes sortes qu'en pareilles circonstances, les grands nomades s'imposent pour permettre à leurs chameaux de « résister » jusqu'à des temps meilleurs.

De tous les Régueibat, les Tahalat et les Ayaycha seuls se livent « à la vente et à l'achat », terme usité pour définir le commerce. Ils y montrent une réelle

aptitude. Les besoins des Régueibat ayant augmenté en proportion de la prospérité acquise par leur tribu, les capitaux et les moyens des commerçants attirés se sont trouvés insuffisants pour importer les produits étrangers en assez grande quantité pour satisfaire toutes les demandes. Aussi les campements ont-ils pris l'habitude de former des caravanes en vue de leur approvisionnement en guinée, céréales, sucre, thé et articles divers dont ils font une consommation qui ne cesse d'augmenter. Les marchés de l'extrême sud marocain ont de tout temps exercé une forte attraction sur ces caravanes. On doit mentionner que les Régueibat ne consentent jamais à charger leurs chameaux de tabac. Un accident malheureux arriverait toujours aux animaux ayant véhiculé ce produit. Les amateurs de tabac à fumer ou en poudre ne sont du reste que quelques-uns chez les Régueibat et passent pour enfreindre la consigne dictée par le sage Sid Ahmed Régueibi qui avait proscrit pour ses descendants, l'usage du tabac sous toutes ses formes.

L'industrie chez les Régueibat est bien rudimentaire. Elle est soit entre les mains des femmes qui confectionnent ou raccommoient les tentes, soit entre celles de quelques forgerons qui fabriquent des outils divers et des selles de chameau.

Les tapis, les beaux poignards damasquinés, les amples hyak ou pagnes en laine de mouton, tant en faveur chez les Régueibat, sont d'importation marocaine.

Pour l'industrie du cuir, les Régueibat sont surtout tributaires de l'Adrar.

CONCLUSION

Le terrain de parcours des Régueibat s'étend à peu près moitié en territoire français, moitié en Rio de Oro.

La partie qui se trouve en zone espagnole est la seule où il soit possible d'entreprendre des cultures quand les pluies le permettent. On a vu dans cette étude quels résultats peuvent être obtenus sous ce rapport. Les

pâturages qui poussent dans cette zone ont la propriété de rendre prospère les troupeaux les plus bas d'état, dans l'espace de quatre à six semaines. Mais sauf dans la Gaada et dans le bassin de la Saguia où croissent des plantes dont la paille résiste au sirocco et peut constituer un pâturage de fortune et d'attente, le séjour dans cette zone est à peu près impossible hors des périodes de pluies. On sait que celles-ci ont un régime des plus irréguliers.

La zone de parcours qui se trouve en territoire français est relativement plus favorisée au point de vue des pluies et des pâturages. Dans ses dunes, les herbes résistent mieux à la chaleur que dans les plaines du Nord-Ouest. Il y est même un pâturage bienfaisant le « hadhe » qui ne reverdit qu'en été, quand l'ardeur du soleil dessèche toutes les autres plantes.

On a remarqué que la reproduction des chamelles se fait dans de meilleures conditions en régions de dunes qu'au nord de la Saguia.

* * *

Le nombre et les moyens des Régueibat ont longtemps échappé à une juste appréciation de notre part. Ils sont maintenant connus grâce aux travaux des officiers ayant servi en Adrar. Certes les Régueibat représentent une force qu'il serait imprudent de mésestimer, celle-ci constituerait un danger sérieux pour nos marches mauritaniennes et soudanaises si la nature du pays se prêtait à de gros rassemblements, si les puits étaient assez abondants pour alimenter en eau des groupements importants de guerriers en déplacement et s'il n'y avait pas chez les Régueibat grands nomades des hommes de bonne volonté, des amis de l'ordre groupant autour d'eux des éléments modérés divers, appoints appréciables dont sont ainsi privés les groupements hostiles. Mais c'est là un sujet qui sort du cadre de cette étude, qui constitue l'une des faces du problème régueibat posé depuis notre occupation de l'Adrar et que nous nous proposons d'examiner un jour, si Dieu le veut, dans une autre étude.

Nous terminerons cet exposé rapide en reproduisant l'opinion d'un penseur qui est le jugement le plus caractéristique qui ait été porté sur les Régueibat : pauvres derviches au Sud de l'Anti Atlas, commerçants avisés et pasteurs en Mauritanie, les Régueibat sont des lions dans le Zemmour.

Septembre 1932.
